



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur impots.gouv.fr

Vos références

Numéro fiscal (C) : 01 36 105 202 352

Référence de l'avis : 23 13 B251346 97

Adresse d'imposition au 01/01/2023 :

LE PASTEUR COMBES BAT D
14 RUE LEONARD COMBES

13500 MARTIGUES

Numéro FIP : 132 11 60 7985428789 4 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 10/07/2023

Date de mise en recouvrement : 31/07/2023

Identifiant service : 13202

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP MARTIGUES
SAID MARTIGUES ET AGGLOMERATION
110 AVENUE DU DOCTEUR FLEMING
13695 MARTIGUES CEDEX 2

GALLARDO SANDRINE ANGELIQUE
MARIE THERE
LE PASTEUR COMBES BAT D
14 RUE LEONARD COMBES
13500 MARTIGUES

Somme qui vous est remboursée

37,00 €

Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2022.

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr



Par téléphone

au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h



Sur place

aupres de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

SIP MARTIGUES
SAID MARTIGUES ET AGGLOMERATION
110 AVENUE DU DOCTEUR FLEMING
CS 20176
13695 MARTIGUES CEDEX 2

Vous serez remboursé par virement le 24/07/2023

sur le compte bancaire suivant :

FR76 1130 6000 303X XXXX XXX0 006

Identifiant de la banque : AGRIFRPP813

Émetteur du virement :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Revenu fiscal de référence : 20 104

Nombre de parts : 1,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2023, de vos revenus 2022. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2022.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

* (service gratuit + coût de l'appel)

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
C				
RÉSIDENTE EXCLUSIVE		RÉSIDENTE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				1,00

Détail des revenus	Déclar. 1	Total
Salaires.....	22338	
Déduction 10% ou frais réels.....	- 2234	
Salaires, pensions, rentes nets.....	20104	20104
Revenu brut global.....		20104
Revenu imposable.....		20104
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴		1026
Décote.....		- 369
IMPOT NET		
Total de l'impôt sur le revenu net.....		657
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2022 :		
IMPOT SUR LE REVENU		
Impôt sur le revenu 2022 dû ⁵³ :		657
Retenue à la source prélevée en 2022 par vos verseurs de revenus :		- 694
Solde d'impôt sur les revenus 2022 :.....		- 37
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE		37
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.		
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES		
Revenu fiscal de référence ²⁵		20104
PLAFOND EPARGNE RETRAITE		
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2023, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2024 est de :		
Plafond total de 2021.....	Déclar. 1 16253	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	4052	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	+ 4114	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....	+ 4114	

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2025 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Plafond calculé sur les revenus de 2022..... + 4114

Plafond pour les cotisations versées en 2023..... = 16394

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2023

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou appelez le 0809 401 401

AUTRES INFORMATIONS

Taux moyen d'imposition..... 3,27%

Il correspond au taux auquel l'ensemble des revenus de votre foyer fiscal déclarés pour 2022 est taxé. Le taux moyen d'imposition est différent du taux de prélèvement à la source, car ce dernier est calculé hors réductions ou crédits d'impôt et ne tient pas compte de certains revenus, comme les plus-values de cession de valeurs mobilières ou les revenus taxés à taux forfaitaire.

Taux marginal d'imposition..... 11,00%

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2022 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.